

**Département de la Seine Maritime**  
**VILLE DE SAINT NICOLAS D'ALIERMONT**

Mairie – B.P.13 – 76510 Saint Nicolas d'Aliermont  
Tél. : 02 35 85 80 11 – Mail : [accueil@mairie-sna.fr](mailto:accueil@mairie-sna.fr)



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS / 2023-12-13-07**

L'an deux mille vingt-trois, le treize décembre, à dix-huit heures et quarante-cinq minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Saint Nicolas d'Aliermont, salle du conseil municipal de la mairie, sur convocation et sous la présidence de Madame Blandine LEFEBVRE, Maire.

**Étaient présents :** Mme LEFEBVRE B., Maire, M. BEUCAMP L., Mme CARON A., M. SORIN P., Mme POISSON C., M. VASSELIN H., Mme FLEURY B., Adjoint, Mme MOA K., Mme POIS M.B., M. FONTAINE S., M. LECOQ L., Mme WILK I., M. BENET M. ; M. NOVICK C., Mme PETAIN A., Mme FIHUE-BUQUET A., M. PETIT M., M. COUAILLET T., M. SERAFFIN JC., Mme BOUCLON S., M. BARUT H.

**Étaient absents excusés :** M. BREARD D. (pouvoir à Mme LEFEBVRE B.), M. LEROY E. (pouvoir à M. BEUCAMP L.), Mme POIS L. (pouvoir à Mme POIS MB.)

**Étaient absents :** M. AVRIL V., M. WINTER G., Mme BREARD A.

Date de convocation : 05/12/2023

Date d'affichage : 06/12/2023

Nombre de conseillers en exercice : 27

Présents : 21

Votants : 24

Mme Fihue-Buquet Alexandra a été désignée secrétaire de séance.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

**OBJET : MISE EN PLACE D'UN BILLET D'ENTREE COMMUN ENTRE LES MUSEES DU TERRITOIRE**

En 2019, un rapprochement tarifaire a eu lieu avec le musée de l'histoire de la vie quotidienne de Petit-Caux, avec un billet commun à 5 euros pour les deux musées.

Après des échanges, en lien avec l'office de tourisme de Dieppe, sur la possibilité d'élargir ce rapprochement tarifaire avec le château-musée de Dieppe, il est proposé une nouvelle formule avec un billet commun à 8 euros.

Sur présentation du billet commun en vente dans les trois musées, les visiteurs auront accès gratuitement au Musée de l'Horlogerie, au Musée de l'Histoire de la vie quotidienne, et au Châteaux-Musée de Dieppe. Le billet est valable un an après la date d'achat

Au musée de l'horlogerie de Saint-Nicolas d'Aliermont, le visiteur aura le choix entre un billet d'entrée unique pour le musée de l'Horlogerie, et le billet commun.

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal fixant les tarifs pour les droits d'entrée au musée de l'horlogerie de Saint Nicolas d'Aliermont, en date du 03 mars 2023,

Considérant le projet de développement du public local et du rayonnement culturel via une offre de billet commun des musées du territoire,

Vu l'avis favorable de la Commission « Culture » qui s'est réunie le 27 novembre 2023 ;

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :**

- Valide le billet commun au Musée de l'Horlogerie, au Musée de l'Histoire de la vie quotidienne et au Château-Musée,
- Valide les nouveaux tarifs du musée à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024, présentés ci-dessous,
- Autorise Madame le Maire à prendre toutes décisions qui seraient la suite ou la conséquence de la présente délibération.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,

Pour extrait conforme,

Au registre sont les signatures,

Le 13 décembre 2023

Le Maire, Blandine LEFEBVRE



La secrétaire de séance, Alexandra Fihue-Buquet



**MUSEE DE L'HORLOGERIE DE SAINT-NICOLAS D'ALIERMONT**

**TARIFS 2024**

PLEIN TARIF	Billet d'entrée unique au Musée de l'Horlogerie	5 euros
TARIF REDUIT (entrée musée Horlogerie)	18 à 26 ans	2,5 euros
	Étudiant	
	Demandeur d'emploi	
	Personne en situation de handicap	
	Accompagnant personne en situation de handicap	
	Bénéficiaire des minimas sociaux	
TARIF BILLET COMMUN	Billet donnant la gratuité MHVQ et château-musée Dieppe	8 euros
Gratuité de la visite	Moins de 18 ans	Gratuité
	Membres de l'AHA	
	Membres du musée des arts et traditions populaires du Talou	
	Guide-conférencier	
	Possesseur carte ICOM	
	Possesseur carte réseau des musées normands	
	Bénéficiaire billet commun MHVQ et château- musée Dieppe	
AUDIO-GUIDES		Gratuité
TARIF ATELIERS		3,5 euros/personnes
TARIF VISITE GUIDEE HORS LES MURS		2euros/personne et gratuité pour les – de 18 ans
TARIF GROUPE		Droit d'entrée + 1 euros/personne
TARIF SCOLAIRES		Tarif unique de 2 euros/enfant et gratuité pour les élèves de Saint- Nicolas